

## Garantie

### (ART. 6 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE)

La structure basculante est couverte par une garantie de 12 (douze) mois à compter de la date de livraison du véhicule. Toute intervention éventuellement nécessaire au cours de cette période, ne pourra être effectuée que dans notre établissement ou dans l'un des centres d'assistance autorisés. La garantie se limite au remplacement des pièces inusables pour vice de fabrication, défaut de matériel ou d'usinage et à la main d'œuvre nécessaire. L'examen des pièces défectueuses ou des causes possibles devra être réalisé exclusivement au siège Cantoni & C. ou dans l'un des centres d'assistance autorisés.

La garantie n'inclut pas les pièces sujettes à une usure normale et s'annule si la structure basculante est modifiée, ouverte ou démontée, même partiellement, par des ateliers non agréés; ou encore si le chargement excède la charge utile indiquée sur les documents de circulation du véhicule.

Ne sont pas couvertes par la Garantie les pannes provoquées par l'inexpérience, la négligence ou l'absence d'entretien. Ne sont pas inclus les frais de transport du véhicule jusqu'à notre établissement ou nos centres d'assistance agréés, l'arrêt éventuel de la machine ou autres frais. Concernant les pièces non reconnues par la Garantie, le tarif sera appliqué selon la Liste de prix (en vigueur au moment).

---

Le présent certificat doit être scrupuleusement conservé avec les autres documents de circulation et présenté lors de la demande d'assistance sous garantie

# MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Révision: 06    Edition: Janvier 2015

Structures-bennes type STRADALE, SEMIROCCIA et ROCCIA  
(Série légère, moyenne et lourde)



**LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL  
AVANT D'UTILISER NOTRE MATERIEL!**



## INTRODUCTION

Le présent manuel d'instructions explique les **Conditions d'Utilisation Prévues par le Constructeur** :

**CANTONI & C**

Via Roma, 9  
20010 Boffalora Sopra Ticino (MI)  
ITALIA

Contient les informations nécessaires permettant d'utiliser dans le basculeur CANTONI. Il est destiné aux opérateurs des véhicules ainsi qu'aux préposés à l'entretien et aux dépannages.

Avant d'utiliser le basculeur, il est impératif de lire attentivement les informations contenues dans ce manuel pour connaître exactement le fonctionnement et les manœuvres nécessaires.

**Des manœuvres incorrectes ou un entretien insuffisant pourraient endommager le basculeur et compromettre la sécurité.**

Conserver soigneusement ce manuel et le tenir à la disposition de l'opérateur. Ce manuel s'applique à nos fabrications actuelles, le constructeur se réserve le droit de l'améliorer à tout instant. Il est possible que le basculeur acquis fasse l'objet d'améliorations apportées après la rédaction du présent manuel.

# SOMMAIRE

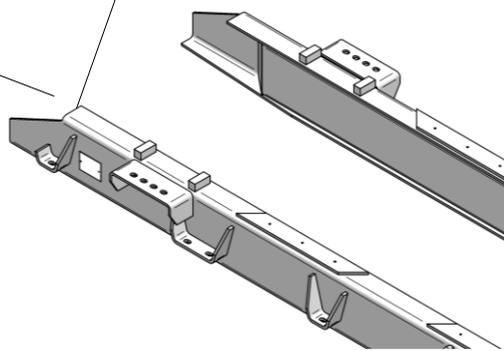
1. LA STRUCTURE BASCULANTE
  - 1.1 Identification
  - 1.1 Description
  - 1.2 Conditions essentielles pour la sécurité
  
2. NORMES D'UTILISATION – Conditions d'utilisation
  - 2.1 Avant mise en action du basculeur
  - 2.2 Stabilité du chargement
  - 2.3 Conditions de déchargement
  
3. NORMES D'UTILISATION – Instructions de manœuvre
  - 3.1 Ouverture des ridelles – Position des goupilles
  - 3.1 Commandes de basculement de la benne.
  
4. NORMES D'ENTRETIEN
  - 4.1 Normes de prévention
  - 4.1 Lavage et graissage
  - 4.2 Contrôle de l'huile hydraulique
  - 4.3 Serrage des boulons
  - 4.4 Fonctionnalités des commandes et des dispositifs de sécurité
  - 4.5 Etat d'usure des organes de basculement
  
5. PROBLÈMES DURANT L'UTILISATION
  - 5.1 Anomalies
  - 5.2 Causes
  - 5.3 Solutions

## **1. LA STRUCTURE BASCULANTE**

## 1.1 Identification

1.1.1 La structure basculante est identifiée par le Type et le Matricule gravés sur la plaque présentée ci-dessous et qui contient l'Année de Fabrication, la Charge Utile admissible et le n° du châssis du véhicule sur lequel elle est montée.

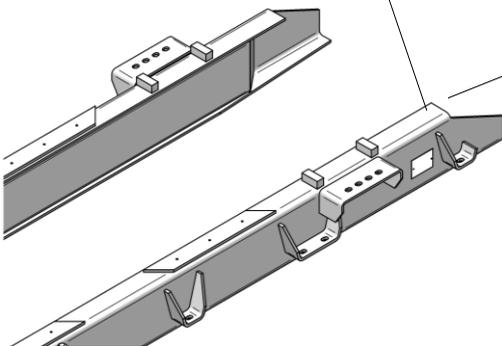
1.1.2 Cette plaque, rédigée conformément à la Directive Machines, porte la Marque **CE**. Elle est apposée sur la **face externe du longeron gauche du contre châssis, dans la partie antérieure**.



1.1.3 Les structures montées sur les véhicules immatriculés en Italie sont également identifiées par une plaque contenant: Type et Matricule du

basculeur, Type et N° du châssis et, si nécessaire, N° d'homologation du véhicule.

La plaque est apposée sur la **face externe du longeron droit du contre-châssis**, dans la partie antérieure.

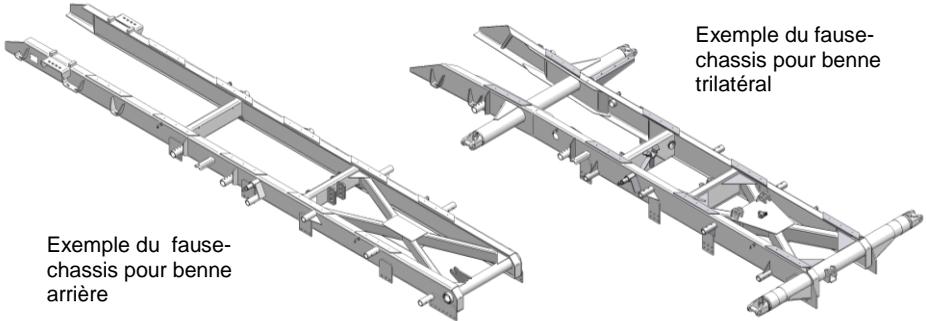


## 1.2 Description

Le corps de la benne est constitué par les composants suivants:

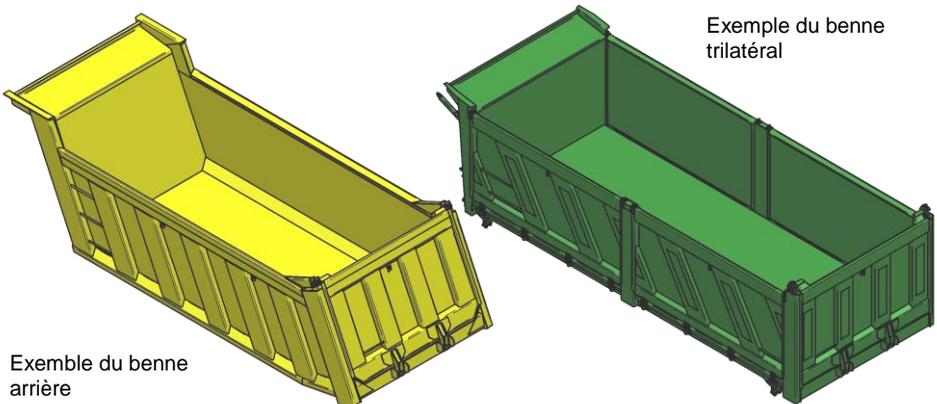
### 1.2.1 Le contre-châssis:

Il est construit en profilés d'acier soudés pour renforcer le châssis du véhicule sur lequel il est boulonné. Il contient les organes de levage et l'équipement hydraulique.



### 1.2.2 La benne:

Elle est constituée d'un plateau de chargement équipé de ridelles dont le type varie selon le basculeur. La structure portante est composée de profilés en acier pliés sous pression. Les panneaux en tôle du fond et des ridelles ont une épaisseur et un matériau différents selon l'utilisation du basculeur.



### 1.2.3 Le système de levage :

Il est composé d'un cylindre télescopique qui détermine le soulèvement de la benne. Cette dernière est articulée sur des points d'appui de

basculement sphériques ou cylindriques.

Exemple d'un cylindre télescopique pour benne arriere



Exemple d'un cylindre pour benne trilateral



#### 1.2.4 L'équipement oléodynamique, composé des organes suivants:

- *Prise de force*: elle prélève son mouvement de la boîte de vitesses. Embrayage pneumatique et commande dans cabine.



- *Pompe*: elle est actionnée par la prise de force à laquelle elle est bridée. Elle aspire l'huile du réservoir et l'envoie au distributeur.



- *Distributeur*: il répartit l'huile en fonction des opérations de montée et de descente de la benne. Il est constitué d'un distributeur à tiroir à centre ouvert, d'une soupape d'arrêt qui permet de tenir la benne

levée et d'une *souape de pression maximale* pour la protection des organes de l'équipement.



**IL EST INTERDIT DE MODIFIER LE CALIBRAGE DE LA SOUPE DE PRESSION MAXIMALE.**

- *Réservoir d'huile*: il fournit l'huile nécessaire au fonctionnement du basculeur. Il est muni d'un bouchon équipé d'un évent et, s'il est monté sur le côté du châssis (c'est-à-dire s'il est visible), d'un indicateur de niveau. Si le réservoir est monté entre les longerons du contre-châssis (non visible), la hauteur du niveau d'huile correspond à 4÷5 cm environ, en le mesurant avec la benne levée. Si le niveau d'huile est trop bas, la pompe peut aspirer de l'air, s'il est trop haut, de l'huile peut s'échapper de l'orifice du bouchon



- *Flexibles*:
  - *d'aspiration* (du réservoir à la pompe)

- *d'envoi* (de la pompe au distributeur)
- *d'envoi/retour* (du distributeur au cylindre de soulèvement)
- *de renvoi* (du distributeur au réservoir, en cas de montage séparé).



#### 1.2.5 Les commandes et les signalisations

Les commandes de manœuvre du basculeur, du dispositif d'insertion de la prise de force, de la montée et de la descente de la benne, sont installées dans la cabine du conducteur afin d'éviter tout actionnement accidentel. Un voyant lumineux situé dans la cabine avise l'opérateur que la prise de force est enclenché a un avertisseur acoustique, qui peut être entendu dans la zone de travail du basculeur, informe que la benne est soulevée. En cas de nécessité, la commande d'arrêt d'urgence s'effectue en arrêtant le moteur.



### **1.3 Conditions essentielles pour la sécurité (R.E.S.)**

1.3.1 La structure basculante a été construite conformément à la “Directive Machines”, norme 2006/42/CE et modifications successives

1.3.2 Elle est conforme aux normes UNI 10691, UNI 10692, UNI 10693, UNI 10694, UNI 10695 qui incluent l’analyse des risques du basculeur et déterminent les R.E.S.

1.3.3 *Critères de construction:*

- Les éléments de la structure portante ont été calculés en fonction des normes promulguées par le Service des Mines, de façon à résister en toute sécurité aux Conditions d’Utilisation prévues.
- Le montage de la structure et des équipements du véhicule est effectué conformément aux instructions du constructeur du véhicule.
- Les structures de chantier sont dotées de tampons élastiques installés entre le fause-châssis et la benne, de sorte à éviter les vibrations et les sources de bruit. Dans tous les cas, l’aménagement n’influe jamais sur la valeur du niveau sonore qui est relevée conformément aux normes CE durant la phase d’homologation du véhicule.
- Les commandes de la structure sont de type “à action maintenue”, elles sont sûres, fiables et suivent des critères de logique élémentaires. Elles sont bien visibles et bien signalées pour pouvoir garantir une manœuvre cohérente, facile et sûre.
- Les flexibles des fluides à haute pression sont à même de supporter les contraintes prévues avec une bonne marge de sécurité, dans les conditions de chargement maximum.
- Les équipements oléodynamiques, pneumatiques et électriques sont testés et contrôlés.

1.3.4 *Dispositifs de sécurité :*

- Une soupape de pression maximale, incorporée dans le distributeur, protège les organes de l’équipement oléodynamique contre les contraintes excessives.
- Le dispositif de fin de course définit l’inclinaison maximale de la benne.
- La ridelle postérieure, dans la version de série, se décroche automatiquement au début du basculement; le crochet de fermeture ne se ferme que lorsque la benne est en position de repos.
- Les structures basculantes sont dotées, sur plusieurs côtés, de goujons mobiles qui raccordent les points d’appui du basculement. Ils déterminent

de manière univoque la levée postérieure ou latérale de la benne, ils excluent le soulèvement vers la cabine et offrent la possibilité de bloquer le basculement de la benne.

- Les basculeurs installés sur les véhicules dont la Masse Totale en charge est supérieure à 15 tonnes sont équipés de tirants en acier appliqués entre la benne et le contre-châssis ou de tampons en caoutchouc installés à l'arrière du châssis afin de protéger l'équipement contre les contre-coups accidentels.
- Tout point pouvant nécessiter une intervention est facilement accessible. L'équipement est doté d'une béquille de sécurité qui soutient la benne lors des interventions d'entretien.  
(Voir chapitre Normes d'Entretien, point 4.1.3).
- Concernant les risques résiduels, des plaques ont été indiquées à la page suivante.

	<p>Ne pas stationner dans la zone de travail durant les opérations de basculement. Ne pas se placer en dessous de la benne basculante</p>
	<p>Mettre toujours la béquille de sécurité durant les opérations d'entretien.</p>
	<p>Ne pas stationner dans la zone de déchargement du matériau. Faire très attention durant la phase d'ouverture de la ridelle latérale.</p>

### 1.3.5 Assurance d'un fonctionnement sans risques

- Observation des instructions contenues dans ce manuel et, plus particulièrement, les Normes d'Utilisation et les Normes d'Entretien, indiquées dans les chapitres suivants

## 2 NORMES D'UTILISATION – Conditions d'utilisation

### 2.1 Configuration du véhicule

2.1.1 Avant toute mise en action du basculeur Vous assurer:

- pour votre propre sécurité;
- d'avoir une bonne visibilité de la zone de travail (chantier) dans laquelle ne doivent se trouver ni personnes, ni animaux ni objets pouvant être détériorés lors des opérations de bennage ;
- que la montée de la benne ne soit pas entravée par des obstacles tels que échafaudages, balcons et surtout lignes électriques;
- que le levier de vitesse du véhicule, arrêté, soit au point mort;
- que le frein de stationnement du véhicule soit enclenché;

2.1.2 Durant la phase de basculement, s'assurer que le moteur ne dépasse pas les 1000 tours/minute;

2.1.3 Après avoir déchargé le matériau et avant de mettre le véhicule en marche, s'assurer que:

- le matériau déchargé n'entrave pas le retour de la benne en position de repos;
- la prise de force a été désactivée (L'activation est signalée par un voyant lumineux situé dans la cabine);
- la benne a été abaissée ( la benne soulevée est signalée par un avertisseur acoustique) ;

2.1.4 **Même si le véhicule est à l'arrêt, ne jamais laisser la benne soulevée pour ne pas endommager le cylindre de levage.**

2.1.5 Attention : la capacité d'environ 8 mètres cubes se réfère au transport de déchets non compacts ; si d'autres matériaux tels que de la terre ou du sable doivent être transportés, la capacité sera réduite à environ 6 mètres cubes et en fonction du poids du matériau.



**L'UTILISATION INAPPROPRIÉE DE LA STRUCTURE BASCULANTE EST ABSOLUMENT INTERDITE!**

## 2.2 Stabilité du chargement

2.2.1 La masse du chargement ne doit jamais dépasser la valeur de la Charge Utile indiquée sur le document de circulation du véhicule.

(Les surcharges peuvent compromettre le bon fonctionnement de la structure basculante et elles augmentent également le risque d'accidents de la route ).

2.2.2 S'assurer que les ridelles sont fermées.

2.2.3 Charger la benne en versant le matériel en vrac d'une hauteur la plus réduite possible.

2.2.4 Déposer précautionneusement sur le plateau les matériaux lourds tels que rochers ou blocs de démolition; ne jamais les laisser tomber dans la benne.

2.2.5 Répartir uniformément le matériau chargé dans la benne, que ce soit dans le sens longitudinal que dans le sens transversal.

**NON**



**OUI**



**NE JAMAIS SURCHARGER LE VEHICULE!**



**S'ASSURER QUE LES RIDELLES SONT FERMÉES!**

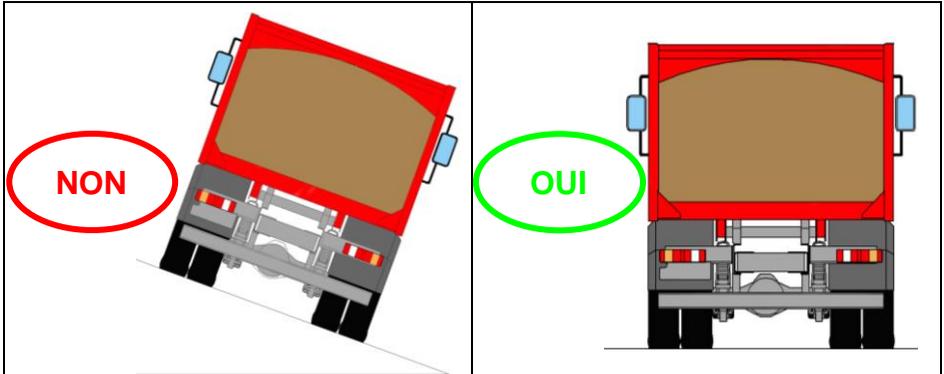


**DISTRIBUER CORRECTEMENT LA CHARGE!**

## 2.3 Conditions de déchargement

2.3.1 Avant de décharger, contrôler l'état du terrain:

- le véhicule doit reposer sur un fond solide, afin que les roues n'aient pas tendance à s'enfoncer
- la surface d'appui des roues doit être plane sur les terrains accidentés, faire attention que la benne soit en position horizontale.



2.3.2 Avant et au début du basculement, s'assurer que le matériau n'adhère pas aux parois de la benne et plus particulièrement en cas de:

- terres ayant un contenu élevé d'argiles (terre de culture);
- sables ayant un contenu élevé d'agglomérants;
- matériaux gelés à cause de températures basses.

2.3.3 Il est extrêmement dangereux de secouer la benne pour tenter de faciliter le déchargement du matériau.

2.3.4 Eviter de basculer la benne en cas de fortes rafales de vent.



**BASCULER UNIQUEMENT SUR UN TERRAIN SOLIDE ET PLAT!**



**S'ASSURER QUE LE CHARGEMENT DESCEND REGULIÈREMENT!**



**NE PAS SECOUER LA BENNE DURANT LA PHASE DE BASCULEMENT!**

### **3 NORMES D'UTILISATION – Instructions de manœuvre**

#### **3.1 Ouverture des ridelles – Position des goupilles**

3.1.1 La ridelle postérieure, fabrication en série, est équipée d'un dispositif de décrochage automatique, au début du basculement.

Elle peut être complétée d'un dispositif d'ouverture "horizontal" arrière de la ridelle qui est actionné manuellement:

Introduire la goupille dans la charnière latérale, dégager les axes de rotation supérieurs et décrocher, en utilisant la poignée prévue à cet effet, les crochets de fermeture inférieurs de la ridelle.

Effectuer cette manœuvre lorsque la benne est vide!

3.1.2 Les ridelles latérales, fabrication en série, s'ouvrent manuellement en utilisant les leviers d'ouverture situés aux extrémités de la benne.

3.1.3 Avant de commencer le basculement, contrôler:

- que les goupilles sont bien insérées dans les points d'appui du basculement, pour que la benne se soulève du côté désiré,
- que la ridelle du côté intéressé est dégagée.

3.1.4 Les ridelles postérieures et latérales peuvent être équipées sur demande, de systèmes d'ouverture hydrauliques/pneumatiques particuliers avec les commandes situées dans la cabine du conducteur.

Les instructions pour le fonctionnement sont indiquées sur les feuilles d'instructions prévues à cet effet.



**TOUJOURS CONTRÔLER L'OUVERTURE DES RIDELLES!**



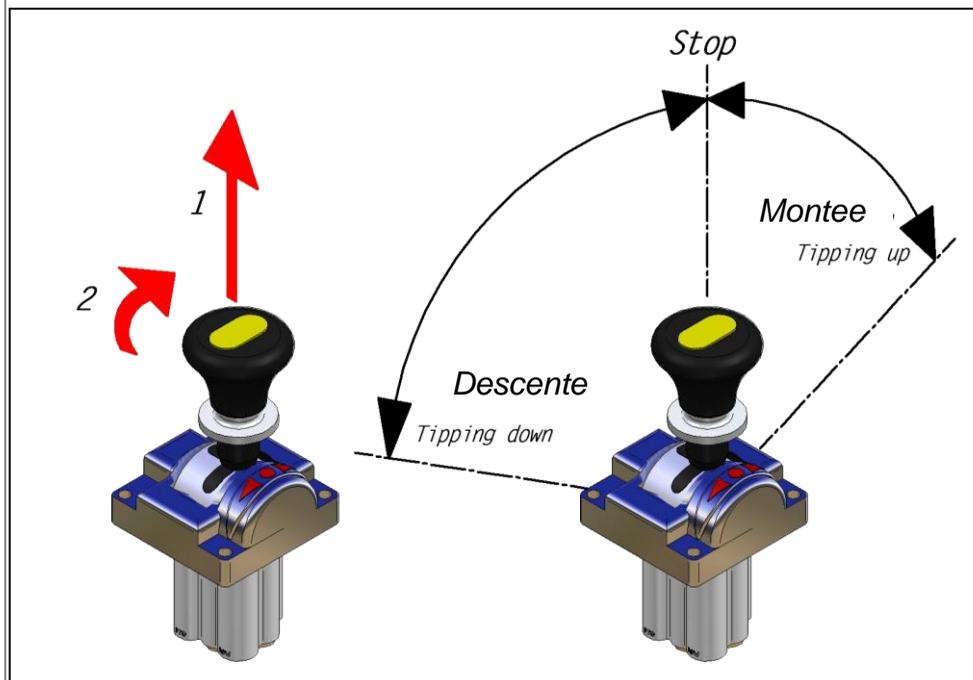
**OUVRIR LES RIDELLES EN FAISANT EN SORTE QUE LE PREPOSE SOIT TOUJOURS HORS DU CHAMP DE VERSEMENT DU CHARGEMENT!**



**SURER QUE LES GOUPILLES SONT À LA BONNE PLACE!**

### 3.2 Commandes de basculement de la benne (Équipement avec prise de force et moduleur pneumatique)

#### 3.2.1. Commandes: positionnées à côté du siège du conducteur



**N. B.** En cas de commandes prédisposées par le Constructeur du véhicule, consulter le manuel “ **Utilisation et Entretien du Véhicule**”.



**POUR LA COMMANDE D'ARRÊT D'URGENCE, ARRÊTER LE MOTEUR DU VÉHICULE!**

### 3.2.2 Montée

- Le manipulateur se trouve en position Stop.
- Mettre le moteur en route (avec embrayage au point mort), appuyer à fond sur la pédale d'embrayage et attendre quelques secondes jusqu'à ce que les engrenages de la boîte de vitesses s'arrêtent.
- Enclancher la prise de force en déplaçant le levier de Commande p.t.o. vers le haut, de la manière indiquée sur la plaque située à côté du levier et selon la logique de commande.

Un voyant lumineux rouge s'allume pour confirmer l'opération.

- Relâcher la pédale d'embrayage
- Débloquer le Manipulateur en tirant le système de sécurité vers le haut et maintenir la position.
- La benne commence à basculer jusqu'à ce qu'elle atteigne l'inclinaison maximale qui est déterminée par le dispositif de fin de course.  
Dans la version de série, la ridelle postérieure s'ouvre automatiquement dès le début du soulèvement.
- Relâcher le Manipulateur qui se remettra automatiquement sur la position Stop. La benne reste levée.
- Durant la phase de basculement, relâcher le manipulateur qui est doté d'une commande à action maintenue. Le soulèvement s'arrêtera et la benne restera dans la position désirée.

### 3.2.3 Descente

- Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage
- Stopper la prise de force en déplaçant le levier de Commande P.T.O. vers le bas, de la manière indiquée sur la plaque située à côté du levier et selon la logique de commande.

Le voyant lumineux rouge s'éteint

- Comme pour la montée, débloquer le Manipulateur et le déplacer vers le bas, dans la direction indiquée sur la plaque correspondante et maintenir la position.

La benne commence à descendre.

- Régler la vitesse de descente de la benne. La vitesse augmente lorsqu'on déplace le Manipulateur vers le bas.
- Relâcher le Manipulateur qui se remettra automatiquement sur la position Stop.  
Dans la version de série, la ridelle postérieure se ferme automatiquement lorsque la benne est en position de repos.
- Durant la phase de descente, relâcher le Manipulateur qui est doté d'une commande à action maintenue. La course s'arrêtera et la benne restera dans la position désirée.

Durant toute la phase de basculement, un Avertisseur sonore signale que la Benne est levée.



**CONTRÔLER SI LES RIDELLES SONT BIEN FERMÉES!**



**DEMARRER UNIQUEMENT LORSQUE LA BENNE EST EN POSITION DE REPOS!**

**N.B.**

- Le levier du modulateur peut ne pas inclure le contrôle de la prise de force: dans ce cas, il peut être mis en prise avec un commutateur pneumatique sur le côté du levier.
- Le regard du modulateur pneumatique dans la cabine peut être différent de celui représenté dans l'image précédente, mais le système d'exploitation al toujours le même.

## 4. NORMES D'ENTRETIEN

Une utilisation conforme aux Normes d'Utilisation et un entretien soigné sont la meilleure garantie pour une efficacité constante du basculeur et réduisent au maximum les besoins de réparations.

Pour les opérations d'entretien, tous les organes sujets à des réglages, graissage ou nettoyage sont facilement accessibles pour permettre à l'opérateur d'intervenir sans problèmes et en toute sécurité.

### 4.1 Normes de prévention

- 4.1.1 Observer les normes générales pour la prévention des accidents.
- 4.1.2 Opérer lorsque le véhicule est à l'arrêt et isolé des sources d'énergie. (Retirer les clés et, si nécessaire, intervenir sur le coupe-batterie).
- 4.1.3 En cas de contact d'interventions avec la benne soulevée, **il est obligatoire d'utiliser la BEQUILLE DE SECURITE'** située dans son logement, sous la benne. Cette barre est boulonnée au fause-châssis et elle est signalée par une plaque spéciale.
- 4.1.4 Il est absolument interdit d'opérer sous une benne encore chargée, même partiellement.
- 4.1.5 Remplir le registre des inspections et des réparations (consulter le tableau II joint).

### 4.2 Lavage et Graissage

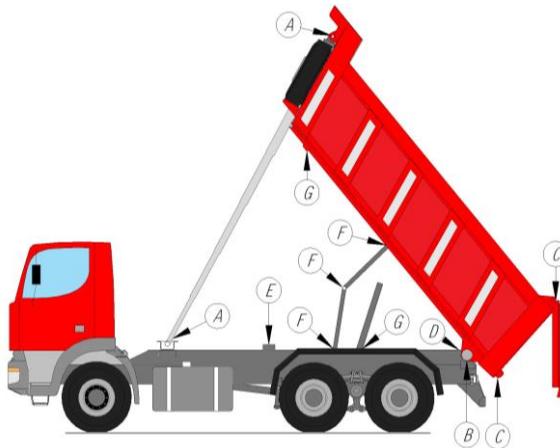
- 4.2.1 Laver tous les mois la structure en retirant complètement la poussière et les résidus de matériaux qui pourraient attaquer les peintures et entraver le bon fonctionnement des dispositifs.
- 4.2.2 Utiliser de l'eau froide ou tiède. Eviter de laver les organes de l'équipement avec un nettoyeur à jet d'eau haute pression.
- 4.2.3 Graisser les parties en contact et les charnières en utilisant, s'ils ont été prédisposés, des graisseurs prévus à cet effet. Et plus particulièrement:
  - A) Supports du cylindre et treuil pour le déchargement de la roue de secours (si présent)
  - B) Points d'appui du basculement
  - C) Charnières et fermetures des ridelles
  - D) Levier à cames et articulations pour l'ouverture de la ridelle postérieure
  - E) Plaques de guidage de la benne
  - F) Bequille de sécurité
  - G) Accessoires: barre de soutien et autres accessoires fournis.

H) Ressorts de rappel

I) Accessoires: treuils, barre de soutien et autres accessoires fournis.

4.2.4 Effectuer mensuellement les opérations de graissage après chaque lavage ou après la constatation d'une concentration excessive de poussière de substances salines, de produits ou de matière agressive et abrasives qui ont amené à un lavage de l'ensemble benne et fausse-chassis

4.2.5 Utiliser de la Graisse à point d'écoulement élevé ( $\geq 180^{\circ}\text{C}$ ) très résistante aux contraintes mécaniques. Éviter les graisses contenant des acides, du gas-oil, des particules solides



### 4.3 Contrôle de l'Huile Hydraulique

4.3.1 Toutes les semaines, contrôler si il n'y a pas de pertes d'huile dans le groupe prise de force / pompe.

4.3.2 Tous les mois (ou après 200 heures de travail), contrôler si les points de raccordement de l'équipement oléodynamique ne perdent pas d'huile à cause des vibrations du véhicule en marche. Dans ce cas, visser les écrous, les colliers serrant les tuyaux ou les vis.

4.3.3 Contrôler avec la même fréquence les pertes entre les chemises du cylindre de levage dues à l'usure des joints. Dans ce cas, se rendre dans un atelier autorisé.

4.3.4 Vérifier si le conduit de l'évent du bouchon du réservoir n'est pas obturé et si

le niveau d'huile est correct (voir point 1.2.4., chapitre Réservoir d'huile).

- 4.3.5 Si nécessaire, rajouter ou remplacer l'huile trop vieille. Utiliser de l'huile Hydraulique ayant un degré de viscosité 32/46 (ISO3448) et un indice de viscosité 106/110 (ASTM D2270).



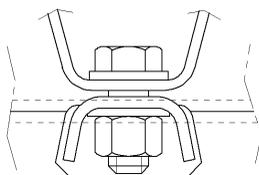
**ATTENTION! NE PAS JETER L'HUILE USAGÉE DANS LA NATURE!**

## 4.4 Serrage des Boulons

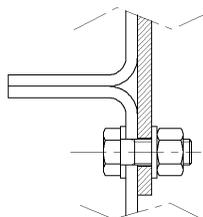
4.4.1 Contrôler mensuellement le serrage des boulons qui fixent le Contre-châssis au Châssis.

### 4.4.2 Fixation RIGIDE

EN ETAGERE



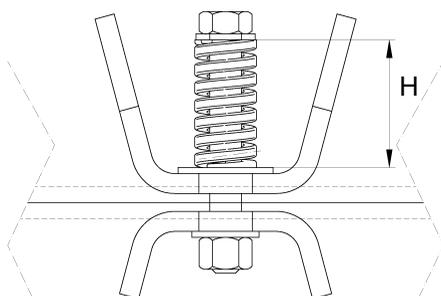
EN PLAQUE



DIAMETRE BOULONS (mm)	COUPLE DE SERRAGE (Nm)
Ø 10	55
Ø 12	100
Ø 14	150
Ø 16	235
Ø 18	330

### 4.4.3 Fixation ÉLASTIQUE

Ressort hélicoïdal à fil recangulaire ISO10243



H ressort <u>débandés</u> (mm)	H ressort <u>comprimé</u> (mm)
64	58
51	46

4.4.4 En cas de remplacement, utiliser des boulon sayant une classe de résistance 10.9

#### **4.5 Fonctionnalité des commandes et des dispositifs de sécurité**

Contrôler une fois par mois au moins, durant l'utilisation normale:

- 4.5.1 L'intégrité des symboles indicateurs et des plaquettes.
- 4.5.2 L'efficacité des commandes du basculeur en faisant attention qu'il n'y ait pas de fuites dans l'équipement pneumatique.
- 4.5.3 L'allumage du voyant lumineux qui signale l'introduction de la prise de force.
- 4.5.4 L'efficacité de l'avertisseur acoustique de "Benne levée"
- 4.5.5 Si les câbles de sécurité ne sont pas "effilochés" et si les points d'attache sont intacts.
- 4.5.6 L'efficacité du dispositif de fin de course. Dans les structures où il est utilisé, contrôler le câble de la manière indiquée au point précédent.
- 4.5.7 La fonctionnalité des dispositifs d'introduction des goupilles pour un basculement correct.
- 4.5.8 L'intégrité des soupapes de retenue et de pression maximale. Ne pas manipuler!
- 4.5.9 Si nécessaire, faire contrôler par un atelier agréé.



**AVANT D'INTERVENIR SOUS LA BENNE:  
S'ASSURER QU'ELLE SOIT COMPLETEMENT VIDE !**



**POSITIONNER ET UTILISER IMPERATIVEMENT LA  
BEQUILLE DE SECURITE**

#### **4.6 Etat d'usure des organes de soulèvement**

Contrôler mensuellement l'état d'usure des organes de la structure et plus particulièrement :

- 4.6.1 Les chemises du cylindre, ne doivent pas présenter de rayures. Nettoyer les dépôts éventuels de poussière.
- 4.6.2 Les points d'appui du basculement ne doivent pas avoir de jeu et les goujons d'accouplement doivent être intacts.
- 4.6.3 Les charnières et les dispositifs d'ouverture des ridelles ne doivent pas présenter de parties usées ou d'abrasions. L'ouverture des ridelles ne doit pas provoquer de frictions avec le plateau ou avec les montants de soutien.
- 4.6.4 Le dispositif d'ouverture de la ridelle postérieure et plus particulièrement orochet de fermeture ne doivent pas avoir subi de coups accidentels.
- 4.6.5 Les parties portantes de la structure ne doivent pas présenter de "fissures" de rupture, surtout au niveau des soudures de jonction entre les longerons, les traverses, le berceau de basculement, les points d'appui, les supports, les montants et le bord des ridelles.
- 4.6.6 De même, vérifier l'intégrité des peintures en faisant particulièrement attention aux points de corrosion éventuels dus à la formation de rouille.



**UTILISER EXCLUSIVEMENT LES PIÈCES DE RECHANGE  
ORIGINALES CANTONI!**

## 5 PROBLÈMES DURANT L'UTILISATION

Tableau I - Anomalies de fonctionnement et solutions

5.1 Anomalies	5.2 Causes	5.3 Solutions
<b>La benne ne bascule pas, ni vide, ni chargée</b>	Prise de force non branchée	Brancher la prise de force
	Prise de force défectueuse	Remplacer la prise de force
	Perte d'air dans l'équipement pneumatique	Serrer les raccords des flexibles
	Manque d'huile dans le réservoir	Rajouter de l'huile (voir point 1.2.4 chapitre Réservoir d'huile).
	Verifier l'ouverture de la vanne	Ouvrir la vanne
	Le distributeur reste bloqué	Régler les vis de fixation (couple de serrage: 20 Nm)
<b>Durant la descente de la benne, de l'huile sort du bouchon du réservoir</b>	Le réservoir d'huile est trop plein	Régler le niveau d'huile de la manière indiquée au point 1.2.4 chapitre Réservoir d'huile.
	Descente trop rapide avec benne chargée	Abaisser plus lentement la benne chargée



**TOUTE RÉPARATION DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT EFFECTUÉE DANS UN ATELIER AGRÉÉ !**

5.1 Anomalies	5.2 Cause	5.3 Solution
<b>Le voyant de "prise insérée" ne s'allume pas</b>	Ampoule grillée, interrupteur ou équipement électrique défectueux.	Remplacer l'ampoule ou l'interrupteur. Contrôler les câbles
<b>L'avertisseur de "benne soulevée" ne s'entend pas</b>	Avertisseur ou interrupteur défectueux	Remplacer l'avertisseur ou l'interrupteur
	Absence de contact de l'interrupteur	Régler la position de l'interrupteur
<b>Les câbles de sécurité sont tendus avec benne soulevée au maximum</b>	L'arrêt du fin de course intervient avec du retard	Régler le dispositif de fin de course pour qu'il intervienne avant que les câbles de sécurité ne se tendent
<b>La benne chargée ne se soulève que partiellement</b>	Benne surchargée ou trop chargée vers l'avant	Charger correctement la benne (voir point 2.2)
	Véhicule trop incliné vers l'avant	Mettre le véhicule à plat
	Manque d'huile dans le réservoir	Rajouter de l'huile de la manière indiquée au point 1.2.4 chapitre Réservoir d'huile.
	La pompe "peine" a soulever	Faire vérifier l'état de la pompe et la remplacer si nécessaire
<b>La benne ne reste pas levée lorsque les commandes sont lâchées</b>	Les soupapes de retenue ou de descente du distributeur laissent passer de l'huile	Nettoyer les soupapes et, éventuellement, les remplacer.



**FAIRE CONTRÔLER LA SOUPAPE DE PRESSION MAXIMALE PAR UN ATELIER AUTORISÉ UNIQUEMENT!**

